

Appui technique international

Lettre d'information n° 2, décembre 2013

Éditorial

SOMMAIRE

Éditorial	1
Dossier spécial Jumelage avec l'Office des changes du Maroc	
- Un bilan très positif	2
- Interview de M. Jouad Hamri, directeur de l'Office des changes du Maroc	3
- Interview de M. Jacques Fournier, directeur général des statistiques de la Banque de France	4
Traitement des séries saisonnières : adaptation aux spécificités des pays du Maghreb	5
Les utilisateurs d'ERETES sont invités à s'impliquer dans son développement pour garantir son avenir	6
Coopération avec la Croatie sur les indices de prix à la production des services	7
Interview d'Alper Dag, statisticien de Turkstat en stage à l'Insee pendant six mois	7
Quinze ans de séminaires de conjoncture et de prévision économique	8
Brèves d'actualités - Janvier à août 2013	8



Participants au séminaire de clôture du jumelage avec l'Office des changes du Maroc

Le Maghreb est à l'honneur de ce nouveau numéro de la lettre d'information Appui technique international : la moitié des articles lui est en effet consacrée, dont un dossier sur un jumelage – terminé récemment – entre le Maroc et l'Union européenne, et auquel l'Insee a activement participé.

Jaouad Hamri, directeur de l'Office des changes du Maroc et Jacques Fournier, directeur général des statistiques de la Banque de France, répondent à une interview sur la manière dont leurs institutions respectives se sont impliquées dans ce projet.

Ce numéro 2 est également l'occasion de découvrir qu'au cours du premier semestre 2013, l'Insee a apporté son expertise en matière de traitement des séries saisonnières en Tunisie, au Maroc et en Algérie, ou encore en Croatie dans le domaine des indices des prix à la production des services.

Un statisticien de Turkstat, en stage à la direction générale de l'Insee pendant six mois, fait part quant à lui

de son expérience au sein de notre institut en matière de logiciels de désaisonnalisation.

Des représentants de l'Insee se sont également rendus au siège des Nations unies à New York afin de participer à une réunion des utilisateurs d'ERETES, outil d'élaboration des comptes nationaux développé par l'Insee et Eurostat et aujourd'hui implanté dans un grand nombre de pays sur plusieurs continents. Les discussions, résumées ici, ont évoqué l'avenir de cet outil.

Enfin, dans ce numéro, il est à nouveau question d'Afristat, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, en tant qu'organisateur, depuis une quinzaine d'années, de séminaires de conjoncture et de prévision économique dans lesquels interviennent régulièrement des experts de l'Insee.

Vingt-cinq brèves complètent cette lettre d'information, relatant chacune en quelques lignes, pour l'ensemble des pays concernés, l'actualité de la coopération internationale de l'Insee. Bonne lecture !

Jumelage avec l'Office des changes du Maroc : un bilan très positif

Cet article dresse un bilan du jumelage institutionnel Maroc – Union européenne ayant eu lieu entre 2011 et 2013 et auquel l'Insee et la Banque de France ont activement participé. Ce partenariat a été l'occasion pour l'organisme marocain bénéficiaire, l'Office des changes, d'améliorer les méthodes et les instruments d'élaboration des statistiques des échanges extérieurs, de poursuivre son adaptation aux directives internationales et de renforcer ses échanges de savoir-faire avec les statisticiens de plusieurs États membres, dont la France.

Le 29 janvier 2013, s'est tenu à Rabat le séminaire de clôture du jumelage institutionnel Maroc – Union européenne (UE), sous la présidence du ministre de l'Économie et des Finances marocain, M. Nizar Baraka.

Un rapprochement entre le Maroc et l'Union européenne dans l'établissement des statistiques des échanges extérieurs

Ce jumelage, d'une durée de deux ans et financé par l'Union européenne, visait à donner un appui à l'Office des changes du Maroc dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs et à assurer le rapprochement des méthodes marocaines utilisées dans ce domaine avec celles de l'UE.

Parallèlement à sa mission de contrôle et de surveillance des opérations financières avec l'étranger, l'Office des changes est chargé de l'établissement et de la diffusion des statistiques des échanges extérieurs, de la balance des paiements et de la position financière extérieure globale.

Il fait face à plusieurs changements : accroissement tendanciel du volume et de la complexité des transactions entre le Maroc et l'extérieur ; libéralisation progressive du contrôle des changes ; adaptation de ses méthodes et pratiques aux directives internationales.

Le jumelage s'est ainsi inscrit dans la perspective de la mise en place de trois systèmes de normes : la sixième édition du manuel de la balance des paiements du Fonds monétaire international (FMI)¹, les recommandations de 2010 des Nations unies en matière de commerce extérieur et le Système



De gauche à droite : Mme Camelia Suica, ministre conseiller, chef adjoint de la délégation de l'Union européenne au Maroc, M. Nizar Baraka, ministre de l'Économie et des Finances du Maroc et M. Jouad Hamri, directeur de l'Office des changes

européen des comptes nationaux (SEC 2010), qui est mis en œuvre au Maroc.

Il a été réalisé dans le cadre du programme d'appui au plan d'action Maroc – Union Européenne (P3A). Ce plan d'action, adopté en 2005 en vue de la mise en œuvre de la politique européenne de voisinage de l'Union, s'appuie sur des programmes financiers destinés à aider le Maroc à atteindre son objectif de se rapprocher plus fortement des structures et des standards économiques de l'Union européenne.

Les résultats attendus ont tous été atteints

Des améliorations méthodologiques dans l'évaluation de certains postes-clés de la balance des paiements ont été réalisées et les règles d'estimation de la valeur d'un certain nombre de postes spécifiques de la balance sont en cours de révision (voir à ce sujet l'interview de M. Fournier en page 4).

Les capacités de préparation et de mise en œuvre des enquêtes statistiques ont été renforcées : des supports méthodologiques ont par exemple été réalisés pour conduire des enquêtes, notamment auprès des entreprises du secteur des services. Par ailleurs,

¹ Depuis 1995, l'Office des changes établit et publie la balance des paiements du Maroc, conformément à la cinquième édition du manuel du FMI (publié en 1993). Après l'adoption de la sixième édition de ce manuel, le Maroc compte adopter cette édition en 2014, conformément aux recommandations du FMI et à la même date que la France et la plupart des pays. À cet effet, différentes actions ont été réalisées dans le programme de jumelage pour aider l'Office des changes dans cette transition.

des synergies ont été développées avec d'autres organismes marocains pour exploiter les données existantes : ministère du Tourisme, Office marocain de la propriété industrielle et commerciale et Haut-commissariat au plan (HCP).

De nouveaux outils pour analyser les statistiques du commerce extérieur ont été développés : les études d'asymétries des flux miroirs² Maroc-UE des échanges extérieurs ont été poursuivies et des méthodes de correction des variations saisonnières (CVS) ont été mises en place.

Les études d'asymétries, qui portent traditionnellement sur les flux extérieurs de biens, ont été étendues dans le cadre du jumelage aux échanges de services. Dans ce domaine, comme dans celui des CVS, le Maroc est maintenant une référence dans la région et au-delà.

En mettant en place un module de métadonnées, le jumelage a permis d'enrichir le système d'information de l'Office des changes. Celui-ci sera bientôt à même de se doter d'un système informatique comprenant un entrepôt de données et un serveur de métadonnées. Le jumelage a aussi permis l'analyse et la formalisation des différentes procédures de collecte des données, de traitements statistiques et de diffusion de l'information qui ont été regroupées dans un manuel interne de procédures. Ce manuel comprend en outre un dictionnaire de métadonnées.

Un renforcement des échanges, tant avec les autres institutions marocaines qu'au niveau international

Outre les missions d'expertise qui ont mobilisé une trentaine d'experts du côté français, à hauteur de 413 jours, des visites d'études de cadres marocains ont été organisées dans cinq États membres (France, Belgique, Royaume Uni, Pologne et Suède).

Ces visites ont permis d'échanger sur les différentes expériences dans la mise en place des nouvelles normes internationales et sur les différents modèles de coopération entre les institutions responsables des statistiques des échanges extérieurs.

Quatre séminaires statistiques ont aussi été organisés au Maroc sur des thématiques centrales pour l'Office des changes, tout en permettant à celui-ci de partager sa démarche avec ses principaux partenaires pour s'approprier les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des normes internationales.

L'excellente collaboration entre les partenaires a contribué au succès du jumelage

Les trois institutions françaises ayant participé au jumelage – l'Insee, la Banque de France et la Direction générale des douanes et droits indirects – ont une longue tradition de coopération avec le Maroc. L'Insee, en particulier, a pour

principal partenaire en matière de coopération technique le HCP marocain, toutes zones géographiques confondues.

Les partenaires français sont intervenus de façon très complémentaire, tant pour l'expertise que dans le pilotage du projet (chef de projet de l'Insee, conseiller - résident de la Banque de France). La direction de l'Office des changes s'est fortement impliquée, de même que tous les experts marocains et français. Il s'est donc agi d'un jumelage dans toute l'acceptation du terme.

Les relations sont amenées à se pérenniser au-delà du jumelage afin d'assurer la durabilité des résultats. La collaboration de l'Office des changes avec l'Insee et la Banque de France va se poursuivre dans le cadre d'un programme de coopération bilatérale d'une durée de deux ans. Celui-ci portera sur la mise en œuvre des enquêtes auprès des entreprises, la poursuite des travaux de correction des variations saisonnières et l'accessibilité des informations publiées.

► *François Coûté*

² Le flux miroir des exportations du pays 1 vers le pays 2, mesurées par le pays 1, correspond aux importations du pays 2 en provenance du pays 1, mesurées par le pays 2. S'il n'y avait pas d'erreur de mesure, ces flux devraient être très proches. Les travaux réalisés ont consisté à mettre en place des mécanismes permettant d'analyser régulièrement les flux-miroirs Maroc-UE.

Interview de M. Jaouad Hamri, directeur de l'Office des changes du Maroc

Qu'est-ce qui vous a conduit à demander ce jumelage auprès de l'Union européenne ?

Je tiens tout d'abord à remercier l'Insee pour cette initiative de publier un dossier sur le jumelage de l'Office des changes du Maroc avec les trois institutions françaises partenaires, l'Insee, la Banque de France et la Direction générale des Douanes, dossier portant sur l'appui à cet organisme dans le domaine de

l'établissement des statistiques des échanges extérieurs.

En ce qui concerne les raisons qui ont amené l'Office des changes à demander ce jumelage, je voudrais souligner en premier lieu la volonté de cet organisme d'approfondir la coopération statistique avec les institutions européennes compétentes pour mettre en application les dispositions de l'accord d'association, qui prévoit

l'adaptation des méthodologies utilisées par le Maroc à celles en vigueur dans l'Union européenne. L'objectif de cet accord est de permettre la comparaison des données marocaines avec celles de l'UE, principal partenaire commercial et financier de notre pays.

Parmi les objectifs recherchés, figure également l'accompagnement de l'Office des changes dans la

mise en œuvre des nouvelles recommandations des organismes internationaux, parallèlement à leur adoption par les pays de l'UE.

En outre, le recours au jumelage s'explique par les possibilités et les avantages offerts par cet instrument de coopération qui permet de traiter les différentes dimensions de la thématique retenue. Il apparaît à ce titre comme le moyen le plus approprié pour la mise en œuvre des nouvelles orientations de l'Office des changes en matière statistique, à savoir : le renforcement de ses capacités internes et institutionnelles en matière d'organisation des méthodes de travail et des ressources humaines, et la mise en place d'enquêtes statistiques auprès des entreprises en tant que principale source d'information pour l'établissement des statistiques des échanges extérieurs.

Quels sont selon vous les résultats les plus marquants de ce jumelage ?

De l'avis de tous les intervenants dans le jumelage, les résultats obtenus sont largement positifs et les objectifs retenus ont été réalisés. Globalement, ce jumelage a permis le transfert de l'expertise et de l'expérience des institutions françaises dans le domaine des statistiques des échanges extérieurs à leurs homologues marocains.

Il a conduit ainsi au rapprochement des méthodologies et pratiques en vigueur au Maroc de celles préconisées par les standards internationaux et européens en matière de production et de diffusion des statistiques des échanges extérieurs.

Par ailleurs, parmi les principales réalisations de ce jumelage, il convient de signaler l'enrichissement du système d'information actuel de l'Office des changes par la



M. Jaouad Hamri, directeur de l'Office des changes du Maroc

mise en place de nouveaux modules et la production d'un manuel des procédures, qui décrit l'ensemble des procédures de collecte, de traitement et de diffusion des données. Ce manuel, destiné à l'usage des agents de l'Office des changes, permet de faciliter la mobilité des agents entre les différentes structures du département en charge des statistiques et de fournir l'information aux nouvelles recrues.

D'un point de vue purement humain, le jumelage a réussi à créer des liens solides entre les experts français des institutions participantes et leurs homologues de l'Office des changes, favorisant à l'avenir des

échanges continus entre eux.

Au-delà du domaine statistique à proprement parler, en quoi ce jumelage a-t-il été utile à l'Office des changes, notamment en matière de stratégie et d'organisation ?

Comme précisé précédemment et au-delà des résultats obtenus, le jumelage a contribué à la restructuration du département des statistiques des échanges extérieurs, qui comporte désormais de nouvelles structures pour répondre aux recommandations du jumelage concernant notamment les enquêtes statistiques.

Ce jumelage a également renforcé la coopération, tant avec les autres producteurs statistiques nationaux, à travers des comités de travail pour le traitement de questions spécifiques, qu'avec des producteurs étrangers, du fait de la participation de l'Office des changes à des visites d'études auprès des institutions chargées de la statistique dans cinq pays européens. Ce rapprochement, qui a favorisé le développement de synergies avec l'ensemble des partenaires, est appelé à se poursuivre après le jumelage.

Enfin, le jumelage de l'Office des changes a été l'occasion pour les experts français de s'enquérir du dispositif statistique de l'Office des changes, qu'ils ont qualifié de bonne qualité et pouvant intégrer sans difficultés les nouvelles normes internationales.

► *Propos recueillis par Serge Darriné*

Interview de Jacques Fournier, directeur général des statistiques de la Banque de France

Quel a été le rôle de la Banque de France dans ce jumelage et en quoi a consisté sa collaboration avec l'Insee ?

Ce jumelage ambitieux et multidimensionnel visait à apporter un appui à l'Office des changes marocain pour l'établissement des statistiques des échanges exté-

rieurs. La direction générale des statistiques de la Banque de France, la Direction générale des douanes et des droits indirects et l'Insee, qui ont été sélectionnés pour mener à bien ce projet eu égard à leurs nombreuses références dans ce domaine, ont mis en commun leurs expertises au service de ce jumelage pendant

deux ans (février 2011 – janvier 2013) pour atteindre avec succès tous les objectifs fixés par l'Office des changes.

C'est ainsi que le chef de projet (Insee) et le conseiller résident de jumelage (Banque de France) ont travaillé en étroite collaboration avec les experts de l'Office des

changes et des institutions partenaires, pour coordonner les nombreux travaux à effectuer et en assurer le suivi attentif. Mais ils se sont avant tout attachés à organiser le transfert de savoir-faire entre les experts français et marocains. Les travaux menés ont mis en évidence les nombreuses qualités du système statistique de l'Office des changes, notamment la robustesse des données collectées, la bonne adéquation des traitements statistiques et la large diffusion des données aux utilisateurs. Toutes les conditions étaient donc réunies pour la réussite du passage aux nouvelles normes internationales.

Quels résultats marquants ont été obtenus en matière de statistiques des échanges extérieurs ?

De nombreux travaux méthodologiques ont été menés à bien par les experts des institutions partenaires, notamment l'élaboration d'enquêtes statistiques, la rédaction de notes méthodologiques sur l'harmonisation des standards et des pratiques,

la collecte, le traitement et la diffusion des données. Les enquêtes statistiques mises en place remplaceront à terme l'information administrative et amélioreront de façon décisive les estimations des postes les plus importants de la balance



M. Jacques Fournier, directeur général des statistiques de la Banque de France

des paiements.

Concernant les activités inhérentes aux enquêtes et à l'analyse des statistiques des échanges extérieurs (asymétries, ventilation régionale et données corrigées des variations saisonnières), le jumelage a conduit à un renforcement de la coopération entre les différentes institutions marocaines.

Le succès de ce jumelage a été assuré par la collaboration étroite et fructueuse des experts des institutions partenaires avec ceux de l'Office des changes, et par le fait que ce dernier a su instaurer un réel climat de partenariat. Bien entendu, il convient aussi de souligner l'appui précieux de l'organisme marocain de contrôle (P3A) dans la réussite du projet, ainsi que celui de la délégation de l'Union Européenne à Rabat.

► *Propos recueillis par Hervé Grandjean, conseiller résident du Jumelage, et Serge Darriné*

Traitement des séries saisonnières : adaptation aux spécificités des pays du Maghreb

Du fait de la spécificité du calendrier hégirien, les pays musulmans ont besoin que soient intégrés des traitements spécifiques dans les logiciels de désaisonnalisation qu'ils utilisent pour établir leurs séries conjoncturelles. Cet article décrit la coopération qui s'est établie dans ce domaine depuis 2006 entre l'Insee et plusieurs organismes économiques et statistiques du Maghreb (Maroc, Tunisie et Algérie).

Les logiciels de désaisonnalisation couramment employés (tels que Demetra+, TSW et X-13-AS) ont été conçus essentiellement pour les besoins des pays occidentaux, dont les calendriers civils et religieux sont aisément intégrables : non seulement ils ne comportent qu'un petit nombre de fêtes, mais celles-ci ont lieu à des jours fixes (comme le 14 juillet) ou, lorsque ce n'est pas le cas, déterminables à l'aide d'algorithmes (comme le lundi de Pâques).

La prise en compte des besoins des pays musulmans nécessite en revanche l'intégration de traitements spécifiques, leur calendrier religieux reposant sur l'observation des phases de la lune et compor-

tant un mois, celui du Ramadan, pendant lequel la production et la consommation sont affectées. C'est à cette tâche que les départements d'analyse conjoncturelle des pays du Maghreb se sont attelés, à partir de 2006, avec l'appui de l'Insee.

Entre 2006 et 2008, des échanges entre l'Institut national d'analyse de la conjoncture (INAC) du haut-commissariat au Plan du Maroc, l'Observatoire de la conjoncture économique (OCE) de l'Institut national de la statistique de Tunisie et l'Insee ont permis de définir une approche méthodologique. Il s'agissait dans un premier temps de réaliser la compilation la plus complète possible des calendriers religieux observés dans les deux pays (les

débuts de mois, fixés par l'observation du premier quartier de lune, différent selon les pays et les années) ainsi que de la réglementation des jours fériés. Dans une deuxième étape, les équipes de l'INAC et de l'OCE ont travaillé sur l'estimation d'outils (régresseurs) spécifiques.

Dès le début des travaux, les experts de l'Insee consultés par les deux instituts ont mis en rapport les statisticiens marocains et tunisiens. Une dynamique régionale s'est ainsi mise en place, à laquelle les équipes de l'Office national des statistiques d'Algérie, de l'Office des changes du Maroc et de la Banque centrale de Tunisie ont ensuite été associées.

Cette démarche a été soutenue par l'inscription du traitement des séries chronologiques dans plusieurs projets bénéficiant d'un appui européen : jumelage Insee / OCE sur l'analyse de la conjoncture en 2006, Medstat2 et 3, programme d'« appui au management de l'économie algérienne » (Ameco), jumelage Insee - Banque de France - Direction générale des douanes et droits indirects / Office des changes du Maroc. Ces instruments ont permis la tenue de séminaires méthodologiques et facilité la diffusion des résultats au travers d'actions de formation.

La coopération bilatérale a été centrée sur la tenue d'ateliers régionaux. Les Journées de correction de la saisonnalité, organisées à Paris par l'Insee entre 2008 et 2011, ont no-

tamment permis à ces équipes d'échanger, entre elles et avec les experts de l'Insee, sur les difficultés rencontrées et l'avancement du projet.

Une première étape semble désormais franchie. Une méthode robuste de désaisonnalisation prenant en compte les spécificités du calendrier musulman a été mise au point. Elle est actuellement utilisée par les instituts partenaires en Tunisie et au Maroc. La prochaine étape pourrait être axée sur l'essaimage des compétences, par la mise en place d'ateliers de formation de formateurs, et la diffusion de cette méthode à l'ensemble des pays du monde musulman.

► *André Rémy*

Bibliographie

- « Les effets de calendrier au Maroc », Elguellab A., Mansouri A., Ouhdan Y., Zafri M., Guennouni J., Amar A., Ladiray D., Statéco n° 107 - 2012
- « Les effets de calendrier dans les séries tunisiennes », Bessa M., Dhifalli R., Ladiray D., Lassoued A., Maghrabi B., Statéco n° 103 - avril 2008
- « Une méthode de correction de l'effet Ramadan », Fournier J.-M. et Nemcia H., Statéco n° 86 - avril 1997

Les utilisateurs d'ERETES sont invités à s'impliquer dans son développement pour garantir son avenir

ERETES, outil d'élaboration des comptes nationaux, est implanté actuellement dans une trentaine de pays ou sites. Ses utilisateurs souhaitent garantir sa pérennité sur le long terme. Ils s'organisent pour rechercher les moyens d'atteindre cet objectif.

Les organisations internationales prônent la mise en commun des outils statistiques, car cela facilite les comparaisons internationales tout en permettant de réduire les coûts d'utilisation. ERETES, l'outil d'élaboration des comptes nationaux développé par Eurostat et l'Insee, répond tout à fait à cette recommandation : il est en effet implanté dans près de trente pays ou sites, en Afrique, au Maghreb, en Amérique Latine, ainsi que dans les collectivités et départements d'outre-mer français. Mais du fait de ces nombreuses implantations, la question de sa pérennité devient primordiale.

Eurostat, l'un des deux copropriétaires historiques d'ERETES, risque de ne plus être en mesure de soutenir seul le développement de cet outil. Il est donc indispensable de trouver rapidement les ressources qui permettront de garantir la continuité du

système. Les pays utilisateurs s'organisent dans ce but : une réunion, en marge de la 44^e session de la commission de statistique des Nations unies, a permis de dessiner les bases d'une communauté des pays utilisateurs d'ERETES. Un Memorandum of Understanding (MoU), en cours de discussion entre des représentants de cette future communauté et les copropriétaires actuels, prévoit d'intégrer deux représentants de la première au comité directeur d'ERETES, qui régit la vie du module. L'un de ces deux représentants devrait devenir lui aussi copropriétaire d'ERETES, au nom de tous les pays utilisateurs, à côté d'Eurostat et de l'Insee.

Après discussion et amendements, le règlement de la Communauté des utilisateurs et le MoU vont maintenant être envoyés à tous ceux qui n'ont pas pu participer à la réunion de New York, afin de



Siège de l'ONU à New York

leur proposer de se joindre au mouvement. Les organisations régionales qui leur apportent un soutien seront, elles aussi, sollicitées. La communauté devrait donc être effectivement créée dans les prochains mois et commencer immédiatement à œuvrer pour l'avenir d'ERETES.

► *Charlotte Schiltz*

Coopération avec la Croatie sur les indices des prix à la production des services

La Croatie, membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet 2013, achève de se mettre en conformité avec l'acquis communautaire, notamment en ce qui concerne les statistiques publiques. Le Bureau croate des statistiques (CBS en anglais) bénéficie pour cela de financements européens spécifiques, initialement mis à sa disposition dans le cadre du processus de préadhésion, et qui ont donné lieu à plusieurs appels d'offre.

Deux de ces offres ont été attribuées en 2012 à un consortium, constitué pour l'occasion par le consultant allemand GOPA et dont fait partie Adetef, l'agence de coopération des ministères écono-

mique et financier français.

L'un de ces contrats prévoit en particulier le développement de quatre indices des prix à la production des services, un travail dont la coordination est assurée par un inspecteur général honoraire de l'Insee, Hugues Picard, épaulé par deux spécialistes en poste à l'Institut.

Ces indices des prix concernent les services suivants : activités juridiques et comptables, services de programmation, activités de conseil, et enfin activités informatiques et services d'information. Établir de tels indices pose deux difficultés principales. La première consiste à déterminer le prix du service avec précision, la notion de prix dans ces

domaines différant de celle habituellement acceptée dans d'autres. La deuxième est liée à une collaboration insuffisante entre l'INS d'une part, et les entreprises présentes sur le territoire national et leurs organisations représentatives d'autre part.

Au final, des progrès très significatifs ont été obtenus dans le cadre de la coopération entre le CBS et l'Insee : une enquête pilote a été lancée et les programmes informatiques permettant de réaliser l'enquête par internet, le traitement des données et le calcul des indices sont en cours de développement par une société locale.

► Emmanuel Héry

Interview d'Alper Dag, statisticien de Turkstat en stage à l'Insee pendant six mois

Pouvez-vous expliquer ce que vous avez fait dans le cadre de votre stage ?

Le département des statistiques de court terme utilise Demetra+ pour la désaisonnalisation. L'utilisation de ce logiciel est recommandée par Eurostat et la Banque centrale européenne. Quelques jours ont d'abord été consacrés à l'étude de la documentation disponible sur le portail CROS³. J'ai ensuite travaillé sous la supervision de Dominique Ladiray et Kitty Attal-Toubert afin d'acquérir plus d'expérience sur deux grandes méthodes de désaisonnalisation : X-12-ARIMA et TRAMO-SEATS, en particulier avec Demetra+ et sa version sous Java, J-Demetra+.

Était-ce une expérience profitable pour vous ?

L'Insee dispose d'une excellente expertise en matière de désaisonnalisation, et ce stage a été pour moi une bonne opportunité. Il m'a permis de comparer les deux méthodes de désaisonnalisation TRAMO-SEATS et X-12-ARIMA.

Comme nous avons déployé beaucoup d'efforts pour trouver les meilleurs modèles pour les séries longues, j'ai pu expérimenter beaucoup de choses avec J-Demetra+, un programme qui pourrait également être mis en œuvre à Turkstat. Nous avons comparé les résultats obtenus avec ceux donnés par l'uti-



lisation de macros SAS, ce qui a été une découverte pour moi. Ainsi, l'expérience que j'ai accumulée durant ce stage, en particulier en ce qui concerne la désaisonnalisation, me sera très utile par la suite.

Quelles sont les principales différences entre les systèmes de statistiques de court terme turc et français ?

Même si mon stage était centré sur les méthodes de désaisonnalisation, j'ai beaucoup appris sur les statistiques de court terme. La différence principale réside dans les méthodes de calcul d'indices : l'Insee utilise une méthode de calcul d'indices chaînés mixte pour l'indice de production industrielle, tandis que Turkstat utilise une méthode de Laspeyres avec une année de base fixée. Une autre différence concerne les méthodes de désaisonnalisation : l'Insee préfère utiliser la méthode X12 tandis que Turkstat utilise TRAMO-SEATS. Par ailleurs, en matière de nomenclatures, l'Insee utilise le standard NACE 3, tandis que Turkstat publie ses données en se fondant sur la NACE rév. 2. En dehors de ces quelques différences, le processus de collecte et de contrôle des données est très similaire entre les deux INS.

► *Propos recueillis en anglais et traduits en français par Emmanuel Héry*

³ *Collaboration in Research and Methodology for Official Statistics, site web dédié à la collaboration entre chercheurs et statisticiens d'Eurostat (<http://www.cros-portal.eu/>).*

Quinze ans de séminaires de conjoncture et de prévision économique

Depuis une quinzaine d'années, Afristat⁴ organise tous les six mois des séminaires de conjoncture et de prévision économique. Voulus et financés par l'UEMOA et la CEMAC, deux institutions d'intégration économique régionales, ces séminaires ont deux objectifs principaux : suivre l'évolution de l'activité économique respectivement de l'Afrique centrale et de l'Ouest et former à l'analyse conjoncturelle les cadres des instituts nationaux de la statistique de ces pays.

Un expert de l'Insee intervient régulièrement dans l'animation des travaux de cadrage macroéconomique. Une constante de ces manifestations est la mise en relation de trois types de publics, qui ont ainsi l'occasion d'échanger et de confronter leurs approches : les prévisionnistes, les comptables nationaux et les statisticiens producteurs de données.

Le diagnostic économique présenté par pays est d'autant plus important que la conjoncture peut se retourner rapidement dans la région. Il n'est pas rare non plus de constater d'une année sur l'autre des variations très élevées de certains indicateurs, par exemple dans le domaine des prix à la consommation. Ces particularités de la conjoncture africaine peuvent déconcerter les experts des organisations internationales, bailleurs de fonds ou observateurs. C'est le rôle des conjoncturistes nationaux de les rassurer en signalant des évolutions voisines dans les pays limitrophes. C'est ainsi qu'une inflation de 10 % au Burkina Faso peut isolément sembler une erreur statistique, alors que concomitante à une inflation de 11 % au Mali et de 12 % au Niger, elle devient une donnée conjoncturelle à reconsidérer.

La convergence des méthodes de production des données conjonctu-



relles et de leur analyse rassure par ailleurs les banques régionales africaines (BCEAO et BEAC), instituts d'émission des deux monnaies communes aux pays relevant de la Zone franc (Afrique centrale et de l'Ouest) dans leur recherche d'un diagnostic supranational et régional. Malgré ces efforts d'harmonisation et les progrès accomplis depuis quinze ans, la production de nouveaux indicateurs conjoncturels demeure nécessaire pour une analyse rigoureuse et pour la cohérence des diagnostics prévisionnels dans la région.

► *Constance Torelli et Christian Girier*

⁴ - Voir l'encadré ci-dessous pour la signification de tous les sigles utilisés dans cet article.

Lexique des sigles utilisés

Afristat : Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne

UEMOA : Union économique et monétaire ouest-africaine

CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

BCEAO : Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BEAC : Banque des États de l'Afrique centrale

Brèves d'actualités – Janvier à août 2013

Algérie

Des experts de l'Insee ont effectué deux missions en juin sur le traitement des enquêtes, l'une sur l'exploitation de l'enquête structurelle d'entreprises 2012, l'autre sur la valorisation des résultats de l'enquête emploi du temps effectuée la même année.

Maroc

Le 29 janvier, s'est tenu le séminaire de clôture du jumelage avec l'Office des changes du Maroc (voir

le dossier consacré à ce jumelage en pages 2 à 5). Certaines activités du jumelage se poursuivront dans le cadre de programmes bilatéraux. C'est ainsi qu'une première mission hors jumelage a eu lieu en juin 2013, pour former les cadres de l'Office des changes aux techniques rédactionnelles et émettre des recommandations afin d'améliorer la lisibilité des publications.

Une mission d'appui technique sur l'exploitation de l'enquête emploi du temps 2012 a été effectuée en juin. Une autre mission, portant sur l'édi-

tion des résultats de l'enquête (en vue de préparer une publication), a eu lieu en octobre 2013.

Le service des statistiques et de la veille du ministère de l'Industrie, du Commerce et des nouvelles Technologies a reçu en juillet une mission d'appui technique sur l'organisation et le traitement des enquêtes d'entreprises.

Tunisie

En août, une statisticienne de l'Insee a réalisé une mission d'exper-

tise sur le système d'information géographique mis en place pour la gestion du recensement de la population.

Maghreb

En avril, un atelier a réuni des informaticiens de l'Insee et leurs collègues du Maghreb sur la sécurité et la gestion des matériels et logiciels informatiques, le développement des applications et la gestion des bases de données.

En juin, un autre atelier a réuni les administrateurs des bases ERETES (outil d'élaboration des comptes nationaux), pour une formation aux nouveaux modules ajoutés au logiciel.

Liban

La mise en place d'un dispositif de calcul des comptes nationaux à l'Administration centrale de la statistique (ACS) a fait l'objet d'une mission en janvier. Avec la publication à venir des comptes pour la période 2004-2011, le projet de transfert de la prise en charge des comptes nationaux à l'ACS peut être maintenant considéré comme terminé. Ce projet avait commencé dans le cadre d'un jumelage mené par un organisme de coopération d'Irlande du Nord, NICO (Northern Ireland cooperation overseas), auquel l'Insee avait été associé.

Afristat

Une dizaine d'actions ont été menées en collaboration avec Afristat :

- En février - mars, un expert de l'Insee a participé aux deux séminaires de conjoncture organisés par Afristat au Cameroun et au Burkina Faso et financés par la CEMAC et l'UEMOA (voir l'article ci-contre).
- En juin, une formation avancée sur les nouvelles fonctionnalités du système informatique ERETES pour l'élaboration des comptes nationaux a été co-animée en Côte d'Ivoire pour les cadres de l'INS ivoirien.

L'expert de l'Insee concerné a également assuré une formation d'initiation à ERETES au Bénin en juillet.

- En février, le groupe de travail sur l'intégration de l'économie informelle dans les comptes nationaux a poursuivi ses travaux lors d'un atelier organisé au Luxembourg ; les six pays constituant ce groupe sont issus de trois continents : Amérique latine (Mexique et Pérou), Afrique (Maroc, Cameroun et Madagascar) et Asie (Vietnam).
- En mai, dans le domaine des statistiques sociales, dans le cadre du renforcement des capacités pour la production et l'analyse des indicateurs du travail décent (projet RECAP), un séminaire final a eu lieu à Turin (Italie) auquel ont participé deux experts de l'Insee.
- Enfin, en juillet, un séminaire sur les statistiques d'entreprises a été organisé en France avec la participation de dix pays africains et l'expertise d'une dizaine de statisticiens de l'Insee. Le dispositif mis en place pour l'élaboration des différents indicateurs conjoncturels d'activité des entreprises françaises a été présenté à dix-sept cadres d'Afrique subsaharienne travaillant dans des instituts nationaux de statistique, des instituts de conjoncture ou des banques centrales.

Côte d'Ivoire

Dans le cadre d'une coopération bilatérale, une délégation ivoirienne a été accueillie en mai afin de lui présenter le dispositif mis en œuvre à l'Insee en matière d'action régionale et de statistiques locales.

Haïti

Dans le cadre du projet d'étude de l'impact du séisme sur les conditions de vie des ménages (EISHA), une mission en janvier et une visite d'études en mai ont pu être réalisées. Un séminaire de restitution des premiers résultats s'est tenu fin septembre en Haïti.

Pologne*

Au cours du premier semestre, deux actions inscrites dans la continuité de la coopération franco-polonaise ont eu lieu sur les thèmes de l'exclusion et de la pauvreté. Cette coopération devrait déboucher sur une publication commune en 2014 permettant de mettre en perspectives les situations française et polonaise.

Croatie

Deux experts de l'Insee sont impliqués dans un projet à financement européen, concernant la refonte des indices des prix à la production des services (voir l'article à ce sujet en page 7). Trois actions ont été réalisées au premier semestre, dont une visite d'une délégation de statisticiens croates qui leur a permis de rencontrer l'ensemble des acteurs français établissant l'indice des prix des services industriels en France.

Macédoine**

Dans le cadre du jumelage actuellement mené par Destatis en Macédoine, et auquel l'Insee contribue, quatre experts de l'Insee ont réalisé trois missions lors du premier semestre dans les deux domaines suivants : indices de prix de production et systèmes d'information géographique.

Serbie

En janvier, une équipe de l'Insee a réalisé une mission sur l'exploitation de l'enquête achats des entreprises 2012 et l'utilisation de ses résultats pour les comptes nationaux.

En mai, l'Insee a accueilli pour une visite technique l'équipe serbe chargée de la mise en place des enquêtes SILC sur les revenus et les conditions de vie.

En juin, une formation au logiciel Demetra+ a été proposée à une équipe de statisticiens serbes.

*Bien que la Pologne soit un État membre de l'Union européenne depuis le 1^{er} mai 2004, la collaboration entre l'Insee et l'Office statistique polonais continue à être organisée par la division Appui technique international.

** Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM).

Turquie

En juin, l'Insee a accueilli une délégation dans le cadre du financement européen USST III (Upgrading the Statistical system of Turkey). Cette visite avait pour objet d'étudier les différentes facettes du système de formation de l'Insee.

Entre mars et septembre, l'Institut a également accueilli un stagiaire

turc pour un travail sur la désaisonnalisation (interview en page 7).

Ukraine

En juin, Statistics Denmark et l'Insee ont déposé une proposition pour un jumelage avec le SSSU, l'INS ukrainien. Cette proposition a été retenue. Les activités techniques devraient commencer dès

la fin de l'année 2013, pour se poursuivre jusqu'en 2015. L'Insee devrait être sollicité à hauteur d'une petite dizaine d'experts, pour environ 100 hommes-jour d'expertise. Ce jumelage prend le relais de la coopération entre l'Insee et le SSSU, financée ces dernières années sur le budget de coopération bilatérale de l'Insee.

Publication

Le n° 107 de la revue **Statéco** est paru (www.epsilon.insee.fr, puis rechercher « statéco »). Il contient notamment des articles méthodologiques sur les comptes nationaux trimestriels au Sénégal et sur le traitement des effets de saisonnalité au Maroc (voir l'article à ce sujet en page 5). Il aborde également des problématiques socio-économiques comme les réseaux migratoires sénégalais ou l'impact de l'éducation sur le marché du travail en République du Congo. Une note de lecture sur un ouvrage consacré à la fiabilité des statistiques africaines, en particulier celles relatives à la production du produit intérieur brut et la croissance économique des pays d'Afrique, vient conclure le numéro.

La division Appui technique international à compter de septembre 2013, c'est...

- François Coûté : chef de division
- Responsables géographiques :
 - André Rémy : bassin méditerranéen
 - Constance Torelli : Afrique subsaharienne et collectivités d'outremer
 - Emmanuel Héry : Europe centrale et Communauté des États Indépendants
- Experts
 - Jean-Samy Aziz et Jean Louis : expertise en comptabilité nationale
 - Christian Girier : expertise en conjoncture et modélisation économique

... dont une nouvelle recrue :



Jean-Samy Aziz, expert en comptabilité nationale

Si vous souhaitez recevoir régulièrement une version électronique de cette lettre alors que vous n'êtes pas encore dans notre liste de diffusion, merci de bien vouloir le signaler par mail à : cooperation-international@insee.fr

Mentions légales :

- Éditeur : Insee. Direction générale : 18 boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex 14 – www.insee.fr
- Directeur de publication : Jean-Luc Tavernier
- Responsable éditorial : Raoul Depoutot
- Rédacteur en chef : Serge Darriné

Ont collaboré à ce numéro :

- Pour la rédaction : François Coûté, Serge Darriné, Christian Girier, Emmanuel Héry, André Rémy, Charlotte Schiltz, Constance Torelli (Insee) et Hervé Grandjean (Banque de France)
- Pour la mise en page : Nicole Manon et Karine Hubert